

1708 August 10., Paris

A

SCHREIBEN VON VERON, [TUCHHAENDLERIN, AN HPTM. BEAT JAKOB II.  
ZURLAUBEN]

"Monsieur [Etiènne] de S u i l l y m'a rendue la lettre que vous m'avez  
fais l'honne[u]r de m'escrire le 27<sup>e</sup> du passé pour y respondre je vous diray  
... que j'ay prit toute la part que je doit a l'heureux succes de la Campagne  
que m.<sup>r</sup> vostre fils [Gardelt. B e a t F r a n z P l a z i d u s Zurlauben]  
a eue jusque a present [- Krieg Frankreichs und Spaniens einer- und Oester-  
reichs, Hollands und Englands anderseits -] et prie le seigne[u]r qu'il puis-  
se finir la Campagne de mesme Car j'ay entendue dire qu'il avois fais des mer-  
veille [- am 11. Juli 1708 hatte Zurlauben an der Schlacht von Oudenaarde  
teilgenommen -] il me paroist que m.<sup>rs</sup> les frere [H e i n r i c h D a m i a n  
L e o n z und B e a t L u d w i g Zurlauben, die damals beide in Paris  
Studien oblagen] ont envie de faire de mesme puisqu'il aime mieux la guerre  
que l'estude, Car je Crois qu'on vous a advertit qu'ils ont quitte le Colege  
d'harcourt sans rien dire a personne depuis dix ou douze jour, il son venue  
deux fois chez moy il me dirent que leurs precepteur [Benigne G r e n a n]  
... [leur] avois donné permission pour aller passer quelque jour chez m.<sup>r</sup>  
l'aumonier [den Feldprediger der Kompagnie Zurlauben gemeint?] ou chez m.<sup>r</sup>  
p r i n, je fit mon possible ne conossant point les mes.<sup>rs</sup> pour savoir qu'ils  
estois sans leur pouvoir faire dire ny a l'un ny a l'autre, il vinrent une  
seconde fois me demander quelque argent sur ce qu'il m'avois dit qu'il n'es-  
tois chez m.<sup>r</sup> l'aumonier je fit difficulte de leur en donner c'estois disois  
il pour payer quelque petite deste qu'il avois a la porte du Colege je voulut  
les faire diner avec moy et leur promit que je pairois toute leur dette et  
prendrois un Carosse ... [l'après-dîner] et les remetters au Colege il re-  
furent mes offre et ne put me dispencer de leur donner 3 L 10 dont je fut  
fache dans la suite puisque j'aprit qu'il errois dans paris avec leur lac-  
quais, ne les ayant veue depuis trois jour je ne puis vous en dire de nouvel-  
les, je vous esplicque tous Ce cy ... par ce qu'on ne peut faire prendre gar-  
de de trop pres au jeune gens et qu'il n'y a que vous qui puissiez donner  
vos ordres la dessus,  
vous me permettrez de vous dire ... que l'ordre que vous avez donne a m.<sup>r</sup>  
de l a f o n t a i n e [Agent der eidg. Orte in Frankreich] de me remettre  
la lettre de change de 3863 L est jnutille[?] <sup>1</sup> puisqu'il est d'une espesse a

n'en pouvoir tirer un sols, vous ... [?]<sup>2</sup> savoir par les forte sollicitation que m.<sup>r</sup> votre fils [der Gardelt.] a fais pendant Cette hiver pour la toucher, m.<sup>r</sup> de la fontaine n'a pas este plus heureux que luy puisqu'il dit encor a mon homme il y a quelque jour, qu'il ne Croioit pas pouvoir me donner les 863 L que m.<sup>r</sup> [Felix] u t i g e r [Capitaine-Commandant der Kompagnie von Beat Jakob II. Zurlauben im Regiment Pfyffer] m'avoit escrit qu'il me remett-rois de plus je vous prie ... de faire atention que supose qu'on vous payat Cette lettre Je ne serois quand billet de monoye qui perdent encor 22<sup>e</sup> et 24 pour Cent et que mon marché et vostre ordre a m.<sup>r</sup> utiger est pour payer en argent Comptant les marchandise que J'ay fourny pour les reparation de vostre compagnie dont je deverois estre entierem[ent] satisfaitte par le bon marché que j'en ait fais sur le pied qu'il devois m'estre payer en me fesans toucher 500 L d'argent Comptant tout les mois a Comencer en mars, Comme on ne m'a point tenue paroles j'espere ... de vostre justice pour de la perte que je fais sur le retard du paiem[ent] que vous me les passerez sur le pied de m.<sup>rs</sup> brochand [=B r o c h a n t] ou que vous m'en ferez tenir Compte jusque a fin de payem[ent] a 10 pour Cent de retard, car quoyque j'ay un fort grand plaisir d'avoir l'honne[u]r de vous rendre service j'aimerois mieux m'en priver que de perdre sy Considerablem[ent], ayant Commence ... ..ir<sup>3</sup> lesd.<sup>es</sup> marchandise Contendue en ... ..te<sup>3</sup> des l'annéé 1704 tant a feu [m.<sup>r</sup> le Chev]a-lier<sup>4</sup> [B e a t H e i n r i c h J o s e f Zurlauben, bis 1706 Inhaber der Gardekompagnie Zurlauben] a vous monsieur [et aussi a m.<sup>r</sup> vos]tre<sup>4</sup> fils [den Gardelt.] jusque a Ce jour pour pres de ...<sup>5</sup> L sur laquelle somme je n'ay reçu en billet de monoye dont vous m'avez promis de m'indamner que 2692 L des déscomptes de m.<sup>r</sup> dé b e a u s e r g e n t [Finanzbeamter], comme j'ay eüe l'honne[u]r de vous en jnformer, C'est dont ... [la] desus que je vous prie de me rendre justice".

1) *est inutile.*

2) *vous d'avez. Ne savoir*

3) Text - 1, 2 Wörter - zerstört

4) Text zerstört; sinngemäss ergänzt

5) s. Anm. 3